



# famillesdurables

PENSER LES FAMILLES POUR MIEUX LES SOUTENIR

Avril 2023

Publication

**Vers 2024, 30ème  
anniversaire de  
l'année internatio-  
nale de la famille**



# Présentation

**Familles Durables est un think tank indépendant, citoyen, non partisan, fondé en 2021.**

Familles Durables mène une recherche et un traitement de données empiriques, analyse les problèmes vécus par les Français-es au cœur de leur vie familiale, et relaye les recherches menées par d'autres entités sur les 4 piliers choisis que sont la petite enfance, la parentalité, l'autonomisation des jeunes et la longévité.

L'action de Familles Durables est destinée à soutenir la réflexion et in fine, la prise de décision par les responsables politique par le partage d'éléments factuels et probants, et d'orientations générales à la faveur de l'*empowerment* des familles en France, ainsi qu'à la prévention des difficultés socio-familiales.

Familles Durables bénéficie du soutien d'IFFD International, seule ONG active au siège de l'ONU à New York sur le thème de la parentalité et de la famille dotée du *general consultative status* et membre de l'ECOSOC.

Contact :

Rémy Verlyck, directeur général de Familles Durables  
[remy.verlyck@famillesdurables.fr](mailto:remy.verlyck@famillesdurables.fr)

Depuis sa création au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'ONU a pour habitude de désigner « *des journées, des semaines, des années et des décennies spécifiques comme autant d'occasions de marquer des événements ou des thèmes particuliers, afin de promouvoir, par la sensibilisation et l'action, les objectifs de l'Organisation* ». Ainsi, 2023 est tant l'année internationale du dialogue comme garantie de paix que l'année internationale du mil, ou encore l'année internationale du développement durable dans les régions montagneuses.

En 1989, l'**Assemblée Générale des Nations Unies** a décidé de faire de **1994** une **année internationale de la famille**. Depuis, une Journée internationale de la famille est célébrée par les instances onusiennes chaque 15 mai et chaque décennie écoulée est l'occasion d'une année de travail d'actualisation des connaissances. Un cadre utile pour le maillon central qu'est la cellule familiale pour le développement social, mission centrale de l'ONU au même titre que la préservation de la paix dans le monde. **Notre publication d'avril 2023 est consacrée à la préparation et à la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 2024.**



**Rémy Verlyck,**  
Directeur général du think  
tank Familles Durables

**Rémy Verlyck est depuis 2021 le Directeur Général de Familles Durables, think tank, ou laboratoire d'idées à l'esprit start up, dont il a participé à la création.**

Après 6 ans passés dans la finance entre Londres et Genève, Rémy Verlyck a opéré un changement de cap drastique pour se réorienter vers l'analyse de politiques publiques et le soutien à la prise de décision politique. Originaire du département du Nord, fils d'un travailleur social et d'une institutrice, Rémy Verlyck est diplômé de la filière franco-britannique de Sciences Po Lille et de l'Université du Kent, au Royaume-Uni.

**Il bénéficie du mentorat d'Ignacio Socias, directeur des relations internationales d'IFFD Family Perspective, une ONG dotée du Statut Général Consultatif à l'ONU, à New York**

« Il était utile, à ce moment de notre histoire, que soient réaffirmés les principes qui ont assuré la permanence de la famille à travers les siècles et dans toutes les sociétés ; le lien naturel entre les générations à partir duquel les autres liens se forment, le lieu d'accueil de l'enfant et de toutes ces années si nécessaires pour que le petit de l'homme devienne à son tour autonome ; la mission de quête affective et de bonheur que les hommes attendent des relations privilégiées qui s'y établissent »

François Mitterrand, 14/12/1994

La citation sur laquelle s'ouvre cette publication provient d'un des derniers discours de François Mitterrand, et ce quelques mois avant qu'il ne quitte l'Élysée (voir plus loin). Elle souligne l'état d'esprit dans lequel la France avait reçu cette première **Année Internationale de la Famille** décrétée par l'assemblée générale des Nations Unies par sa résolution 44/82 du 9 décembre 1989. Le thème de cette première Année Internationale était « **La famille : ressources et responsabilités dans un monde en mutation** » et sa devise « **Construire la plus petite démocratie au cœur de la société** », formule reprise par le Président de la République François Hollande en juin 2016 lors du congrès de l'UNAF (Union National des Associations Familiales) à Colmar. En 1993, par sa résolution A/RES/47/237, l'Assemblée générale des nations unies instituait le **15 mai de chaque année Journée internationale des familles**, afin de toujours mieux faire connaître les questions liées à la famille et d'accroître la connaissance des enjeux sociaux, économiques et démographiques qui les affectent.

Conformément à [la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 15 décembre 2022 intitulée « Préparation et célébration du trentième anniversaire de l'année internationale de la famille »](#),<sup>1</sup> 2024 sera marqué par la célébration du **30<sup>ème</sup> anniversaire de cette année internationale de la famille**. À cette occasion, l'Assemblée appelle les États-membres, dont la France au premier chef, les organisations

internationale et la société civile à se mobiliser pour concevoir des politiques qui soutiennent les familles, et ce et ce, afin de *“continuer à soutenir (...) les activités de recherche et de sensibilisation et l'action menées aux niveaux national, régional et international sur les conséquences qu'entraînent pour les familles*

- **les mutations technologiques,**
- **l'urbanisation et les migrations,**
- **les évolutions démographiques e**
- **les changements climatiques.”**

*Ces sont là les 4 tendances de fond, en anglais Megatrends, retenus pour l'année internationale.*

Dans sa résolution, si l'Assemblée générale souligne le besoin d'identifier les multiples effets socioéconomiques de la pandémie de Covid-19, elle réaffirme surtout le besoin et les bienfaits d'une approche holistique, incluant chaque personne et chaque réalité familiale pour développer une **vision politique « globale et intégrée du développement »** capable de mieux s'attaquer aux problèmes de la lutte contre la faim, les violences notamment contre les filles et les femmes, ou de la transmission de la pauvreté de génération en génération. La résolution appelle également de ses vœux un approfondissement des politiques de soutien à la cohabitation intergénérationnelle respectueuse de la liberté et de l'indépendances de chaque personne.

---

<sup>1</sup> Résolution A/RES/77/191 <https://un-docs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2FRES%2F77%2F191&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False>

## Familles et Objectifs de Développement Durables, Agenda 2030... Quoi, comment, pourquoi ?

Les 193 États-membres des Nations Unies ont – fait assez rare pour être souligné – adopté à l'unanimité, le 25 septembre 2015, les **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** visant à « *éliminer la pauvreté, la discrimination, les abus et les décès évitables, à lutter contre la destruction de l'environnement, et à inaugurer une ère de développement pour tous, partout* ». Ils constituent l'Agenda 2030, « *pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.* » L'ONU l'affirme, « *les familles et les politiques et programmes axés sur la famille sont essentiels à la réalisation de bon nombre de ces objectifs.* »



C'est ce qu'a démontré avec brio le rapport du bureau de recherche Innocenti de l'UNICEF intitulé **Families, Family Policy and the Sustainable Development Goals**<sup>2</sup>, sous la direction de Dominic Richardson, publié en mai 2020 que j'ai eu l'honneur de présenter en

<sup>2</sup> <https://www.unicef-irc.org/publications/1092-families-family-policy-and-the-sustainable-development-goals.html>

2022 devant le groupe d'étude sur les objectifs de développement durable de l'Assemblée Nationale sous la précédente législature, alors sous la présidence de Mme Jennifer de Temmerman, députée de la XVème circonscription du Nord. Cependant, c'est non sans raison que le vice-président en chef du bureau de Paris au réseau des Nations Unies de solutions pour le développement durable (SDSN) Guillaume Lafortune déplorait dans une tribune publiée en 2022 le « *faible portage politique* » des ODD en France, contrairement à d'autres pays où ces derniers ont été pleinement incorporés à la communication institutionnelle et politique.



La Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 intitulée « **Agissons pour un monde plus durable et solidaire** », présenté en 2019 par Elisabeth Borne, alors ministre de la Transition écologique et solidaire, soulignait parmi les propositions et engagements des acteurs le besoin **d'agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les**

**discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.** Pour « *ne laisser personne de côté, et assurer l'accès aux droits fondamentaux et services essentiels à chacun* », la feuille de route proposait d'approfondir la proposition de « **garantir le droit des enfants à vivre sur une planète saine, en famille, dans des conditions dignes.** »<sup>3</sup>

Alignement des planètes, concordance des temps, c'est précisément ce que propose le programme du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'année internationale de la famille. C'est

également certainement une occasion parmi d'autres de renforcer le portage politique des ODD. **Comme le 30ème anniversaire de l'année internationale de la famille, les Objectifs de Développement Durables méritent d'être soutenus et promus. Ils sont le fruit d'un gigantesque travail de fond qui, s'il échappe aux logiques de buzz médiatique, n'en demeurent pas moins une boussole liant l'impératif de développement durable aux attentes et anxiétés légitimes d'une immense majorité des personnes à la réalité matérielle et économique de la vie familiale.**

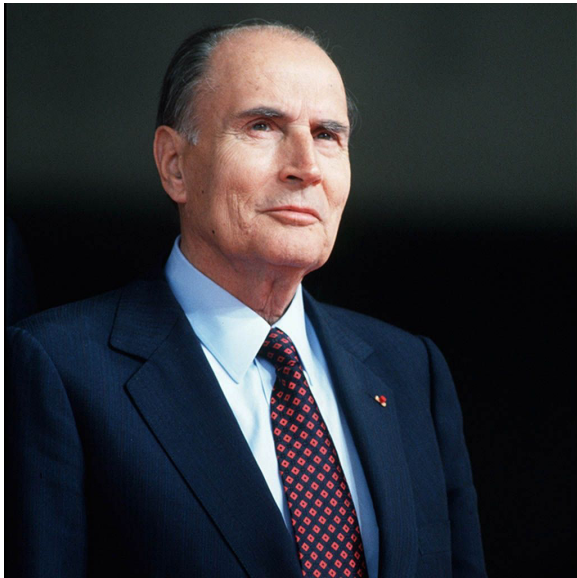
## CHIFFRES CLÉS

- ➔ **La deuxième édition du baromètre « Les Français et la famille » réalisée par Opinion-Way pour Familles Durables**, est destinée à comprendre et analyser les attentes des Français en matière d'adaptation du cadre législatif et réglementaire aux besoins des familles par l'État ainsi qu'à identifier leurs préoccupations pour le présent et l'avenir. Il révèle que 57% des Français estiment que le soutien à leur famille par les pouvoirs publics est insuffisant.
- ➔ **Si les Français attendent un soutien public mieux réparti et plus fort en direction des familles, les -35 ans attendent une révolution.** Des pistes à étudier dans un contexte de crise de la représentativité démocratique, du vieillissement de la population et de l'affaiblissement de la natalité.
- ➔ Si 8 Français sur 10 se déclarent **inquiets pour les générations futures** s'agissant du développement climatique, ils sont 7 sur 10 à affirmer **qu'avoir des enfants les incitent à d'avantage s'investir en faveur du développement durable.**
- ➔ En 2019, une étude longitudinale de l'INSEE a montré que près de 60 % des personnes pensent que **la famille est le seul endroit où l'on se sent bien.**

---

<sup>3</sup> Feuille de route pour la France, page 12, <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/>

**Archives : Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la mission des familles, le devoir des États à leur égard et les mesures prises pour faire progresser la politique familiale en France, Paris le 14 décembre 1994, à l'occasion la clôture de l'année internationale de la famille.<sup>4</sup>**



Mesdames et Messieurs, au terme de l'année internationale de la famille, c'est un honneur pour nous de recevoir de vos mains, madame la Présidente, la déclaration des droits de la famille que l'Union internationale des organismes familiaux a choisi de proclamer, comme vous venez de le rappeler, à Paris. Ce moment est important dans l'histoire de votre association. Il est important pour l'idéal que vous défendez. Qui aurait pu imaginer lors de la création de l'UIOF à Paris - je pourrais en rappeler les circonstances - qu'elle serait reconnue par les Nations unies comme représentante des familles du monde ? Qui pouvait penser qu'un jour, ce soir, toutes ces familles à travers vous, au-delà de leurs convictions religieuses, philosophiques, politiques, au-delà de leur histoire et de leurs traditions, de leur appartenance à des civilisations et des pays si différents, pussent se reconnaître dans un texte universel portant sur leurs droits et sur leurs devoirs ? Si vous y êtes parvenus, c'est sans doute grâce à la ténacité et à la passion portées à ce projet par votre Présidente, Mme Da Costa Macedo, mais également au travail de réflexion mené par votre Conseil pour aller à l'essentiel. M. Burnel, président de l'Union

nationale des associations familiales, avait ouvert la voie en proclamant, en 1989, pour la France, à l'occasion du bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, une déclaration des droits de la famille. J'avais participé à cette belle manifestation qui s'était déroulée à Bordeaux. La tâche avait été difficile à l'échelle d'un pays et paraissait impossible à l'échelle du monde. **Il était utile, à ce moment de notre histoire, que soient réaffirmés les principes qui ont assuré la permanence de la famille à travers les siècles et dans toutes les sociétés ; le lien naturel entre les générations à partir duquel les autres liens se forment ; le lieu d'accueil de l'enfant et de toutes ces années si nécessaires pour que le petit de l'homme devienne à son tour autonome ; la mission de quête affective et de bonheur que les hommes attendent des relations privilégiées qui s'y établissent ; un rôle plus grand que jamais du fait de la prolongation de la vie humaine et qui pourtant, précisément, se trouve très souvent réduit par l'égoïsme général. C'est une valeur fondamentale de nos sociétés, un lieu de liberté où la femme a acquis des droits, où les enfants sont davantage désirés, où les jeunes restent plus longtemps.** C'est vrai qu'au cours de notre vie nous avons constaté une évolution sérieuse de ces phénomènes, de la nature de ces relations familiales. Les trois générations se connaissaient : les grands-parents, les parents, les petits-enfants. Aujourd'hui, les conditions de vie, de logement, les difficultés matérielles - peut-être l'évolution des mœurs - font que cette jonction ne se fait plus et qu'il y a comme une sorte de coupure entre l'épanouissement de notre société et ses racines. - Mais il n'est pas possible de parler de la famille comme d'un ensemble homogène. On ne peut oublier les inégalités croissantes qui subsistent entre elles : l'insécurité économique, les faibles revenus, le poids d'un travail pénible, qui constituent un défi perpétuel à la

<sup>4</sup> <https://www.vie-publique.fr/discours/128560-allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-sur-la>

survie même de certaines d'entre elles. - Aussi, je reçois, mesdames et messieurs, votre déclaration comme le rappel du devoir des Etats inscrits dans la constitution française : "assurer les conditions nécessaires au développement de la famille". C'est-à-dire aussi assurer et cela n'est pas dit, - mais je l'ajoute - plus de justice sociale. Que valent les droits si les familles ne peuvent disposer de revenus suffisants, d'un logement décent, d'équipements collectifs d'accueil, de la possibilité pour les parents de choisir librement entre leur métier et leurs responsabilités familiales, et enfin de possibilités d'éducation pour les enfants ? Mon souci constant - et je ne suis pas le seul à l'éprouver - a été de faire progresser la politique familiale française vers ces objectifs. Et je dois dire que, sur ce terrain-là, j'ai été puissamment aidé par l'UNAF dont nous parlions, l'ensemble des associations qui la composent, et plus particulièrement par leur Président, M. Roger Burnel. Lorsque j'ai été élu, en 1981, Président de la République, j'avais demandé au gouvernement que sa première décision soit d'augmenter fortement le SMIC et les allocations familiales de 50 % à l'époque. Elles restent aujourd'hui parmi les plus élevées du monde. Nous avons mené une politique en faveur du logement social, question qui se pose toujours avec la même acuité aujourd'hui et qui devrait être le point de mire de toutes les formations politiques quelles qu'elles soient. Enfin, on a le droit d'être préoccupé par l'évolution du travail qui rend plus difficile la vie

familiale. Pour atténuer les conditions ou les conséquences de cette situation, a été créée une allocation parentale d'éducation qui permet aux parents de consacrer du temps à leurs enfants en contrepartie du versement d'une allocation. Et chaque pays a une législation qui tente d'approcher, et même de dépasser, celle que je cite. Car vous avez réussi, madame la Présidente et vous, mesdames et messieurs, à créer une émulation qui oblige chaque pays à considérer qu'il ne peut pas rester en arrière par rapport aux autres. - La plus grande inégalité qui menace les familles c'est quand même toujours l'inégalité du savoir ! Si un enfant vit dans une famille défavorisée, comment voulez-vous qu'il supporte la concurrence scolaire ? Une année perdue c'est parfois une vie perdue. Une certaine reproduction de l'état social a tendance à s'établir de génération en génération au travers de cette inégalité. Eh bien, il faut que l'école bannisse cette carence qui tient aux structures même de notre société. Madame la Présidente, mesdames et messieurs, mon message - si on peut l'appeler ainsi - sera le vôtre. Nous devons ensemble tout faire pour que l'idéal de la déclaration des droits de la famille inspire nos sociétés. Faire de ces droits des objectifs, être sourcilleux sur leur respect : c'est le devoir élémentaire de chacun d'entre nous. Pour ma part, je proposerai, au nom de la France, d'intégrer la déclaration que vous m'avez remise ce soir parmi les textes fondamentaux des Nations unies.

## DÉFINITIONS : FAMILLES DURABLES

La durabilité est un concept évoqué pour la première fois dans le rapport Brundtland, officiellement intitulé *Notre avenir à tous*, rédigé en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'Organisation des Nations Unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Il donne au développement durable la définition suivante : "Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir."

Une famille durable est une famille qui remplit le plus efficacement ses divers rôles spécifiques à l'égard de chacun des membres : l'autonomie, l'éducation, la stabilité émotionnelle, la croissance personnelle, la solidarité intergénérationnelle. Le think tank Familles Durables travaille à la réflexion sur l'amélioration de la vie des familles d'une manière durable, c'est à dire non seulement en s'efforçant de reporter le coûts d'actions présentes sur les générations futures le moins possible mais aussi maximisant les résultats positifs au bénéfice des membres des familles et de la société d'aujourd'hui et à venir.

